

<https://enseignants.se-unsa.org/La-lettre-du-SE-Unsa-du-18-avril-2023>



# La lettre du SE-Unsa du 18 avril 2023

- Nos publications - La Lettre du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : lundi 24 avril 2023

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---



Retraites : un 1er mai unitaire et populaire pour le retrait !

Les propos tenus le 17 mars par le président de la République démontrent qu'il n'a toujours pas compris la colère qui s'exprime dans le pays avec un rejet toujours aussi massif de la réforme des retraites. L'intersyndicale appelle à faire du 1er mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire.

Rendez-vous sur notre site pour les dernières infos.

[Je lis la suite](#)



PPL Brisson : une proposition de démantèlement du Service public d'éducation  
La proposition de loi pour une École de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité (*PPL Brisson*) a été adoptée en première lecture par le Sénat. Le SE-Unsa est fermement opposé à cette proposition de loi synonyme de démantèlement du Service public d'éducation.

[Je lis la suite](#)



École inclusive : le SE-Unsa demande un réel engagement du secteur médico-social  
L'École est inclusive par essence, mais son fonctionnement n'est pas encore optimal. Face à ce constat, le SE-Unsa et les autres syndicats de sa fédération - l'Unsa Éducation - ont publié une tribune dans le journal *Libération* pour demander un réel engagement du secteur médico-social afin d'améliorer la prise en charge des enfants et le fonctionnement de l'École.

[Je lis la tribune](#)



AESH : un peu plus d'argent, un peu moins de précarité  
Le ministère prévoit de CDIser les AESH au bout de trois ans à partir de la rentrée 2023. Ils percevront également, à partir de septembre, une indemnité de fonction. Un ajustement de la grille de rémunération permettra d'éviter que la progression de rémunération ne soit bloquée plus de trois ans.

[Je lis la suite](#)



Les continuités scolaires : quelles liaisons pour un parcours cohérent et réussi ?

Les passages de l'école maternelle à l'école élémentaire puis au collège, aux lycées et enfin dans le supérieur sont des moments de rupture ou de discontinuité. Faire la liaison entre ces niveaux d'enseignement est fondamental pour assurer un parcours cohérent et réussi pour nos élèves.

Pour vous informer sur ces continuités scolaires avec les références réglementaires et des exemples concrets de ce qui se fait et peut se faire, le SE-Unsa vous invite à des webinaires dans lesquels interviendront des inspecteurs, des chefs d'établissement ou des enseignants du supérieur pour élargir nos regards.

[Je m'inscris](#)



Ma santé & moi : mieux vivre mon métier avec le SE-Unsa

Si notre corps est notre précieux outil de travail, il est aussi bien souvent malmené par nos conditions d'exercice, d'autant plus si nous connaissons déjà une fragilité de santé.

Pour recevoir des informations régulières pour savoir prendre soin de soi, des communications relatives à la prise en compte des difficultés de santé au cours d'une carrière et un accompagnement pour connaître les professionnels et dispositifs de santé *Éducation nationale* au plus près de chez vous, demandez gratuitement l'accompagnement *Ma santé & moi* du SE-Unsa.

[Je demande l'accompagnement](#)



Rejoindre le SE-Unsa : offre découverte

Jusqu'au 10 mai, adhérez au SE-Unsa à un tarif préférentiel (30, 60 ou 80 € selon votre situation). Après déduction du crédit d'impôts de 66 % pour les cotisations syndicales, il est donc facile et peu cher d'adhérer dès aujourd'hui.

Le SE-Unsa et toutes ses équipes locales sont là pour vous renseigner sur vos droits, vous informer sur l'actualité de votre métier, vous accompagner dans vos démarches et les moments clefs de votre carrière.

Le SE-Unsa offre même à ses adhérent-es les avantages d'un comité d'entreprise ! Alors, n'hésitez plus et rejoignez-nous dès aujourd'hui !

[J'adhère maintenant](#)